

CONSEIL D'ECOLE DU 6 JUIN 2017

Présents :

Mme Augusto, Directrice,

Mmes Dolz et Massart, enseignantes

Mme Guegaden, représentante Mairie

Mmes Fouché, Thibaud et Mr Siuda, représentants ALPEH

Début de séance 18h02

1) Rentrée 2017

Prévision des effectifs : 72 élèves

25 PS, 26 MS, 21 GS

Mme Aupicon, nouvelle enseignante nommée à titre définitif sur le poste de MS.

2) Rentrée scolaire :

Petite section : rentrée échelonnée selon le protocole « mes premiers pas à l'école maternelle ». Les modalités ont été données lors de la réunion du 26 avril et par courrier nominatif.

Le bilan est positif pour le corps enseignant.

Des parents soulèvent des difficultés pour s'organiser.

Réforme du temps scolaire : Vote à l'unanimité pour la suppression des Nap et le retour de la semaine à 4 jours. L'ALPEH n'a pas sondé les parents mais se conforme au choix des enseignantes.

3) Fête des pères fête des mères :

Dans les classes il y a de plus en plus d'enfants avec des situations familiales particulières. Les enseignantes en sont bien évidemment conscientes et s'adaptent, ne voulant pas mettre l'enfant en difficulté. Suite à des remarques de parents, les enseignantes renouvellent le conseil de parler directement avec elles de toute situation particulière.

4) Subvention :

Les modalités évoquées lors de la réunion avec le président de l'OCCE sont rappelées : seul le bilan comptable peut être fourni à la mairie pour toute demande. La mairie rappelle qu'une fiche signalétique est à remplir pour budgétiser l'éventuel besoin de fonds. Les parents demandent d'avantage de transparence pour la coopérative, il est alors rappelé que les détails des dépenses ont été évoqués lors de l'appel de participation et du dernier conseil.

5) Travaux :

Parents et enseignants remercient la mairie pour la mise en place du store ombrageant et de la résine autour des arbres dans la cour. Cependant la bande de terre existante suite au retrait du grillage du jardin reste problématique.

Il est demandé de poser un système de fermeture pour la cabane à vélo et le remplacement du globe lumineux de la cantine.

Le portail de l'école est de plus en plus difficile à ouvrir et il serait souhaitable d'y remédier.

Concernant le protocole de soins, l'inspection suggère que des poches de glace à usage unique soient budgétées (environ 80/mois temps scolaire), la mairie ne souhaitant pas fournir un nouveau frigo. Et les frigos qui pourraient être offerts ne peuvent être assurés, le problème reste en suspens.

L'équipe enseignante se réjouit de l'achat d'un lot de vélos par la mairie.

6) POINTS DIVERS

Evaluations :

Comme expliqué lors de la réunion du mois de janvier pour la remise des nouveaux livrets « d'évaluation », seules les compétences acquises figurent dans le carnet de suivi. En revanche, pour la seconde période, la GS étant la fin du cycle 1, un formulaire national des points de vigilance et compétences est à remplir et complète le carnet de suivi. (Les items non réussis, y figurent.)

Dortoir/ sieste :

Les enfants de PS couchés à 14h se réveillent tardivement même en fin d'année. Il n'y a donc pas d'ateliers proprement dits après la sieste, mais des temps de lecture ou des petits jeux calmes.

Des jeux de draps promis au 2nd conseil d'école n'ont pas encore été commandés. Cette attente est renouvelée, car en réalité, les draps des lits ne sont lavés qu'à chaque période de vacances.

Vigilance :

Les actes « violents » entre enfants sont pris en compte par les enseignantes, utilisés pour une remise à plat des règles de vivre ensemble. Les parents sont reçus régulièrement et des équipes éducatives sont éventuellement mises en place si nécessaire.

Sécurité :

La porte coupe feu dans le couloir pour séparer l'école de l'espace utilisé par les 3 petites pommes a été mise en place et la liste des personnes y venant, est envoyée systématiquement.

IL est demandé par les parents que le policier municipal puisse assurer la sécurité des élèves à la sortie de l'école maternelle, au passage piéton intermédiaire.

Les places de stationnement devant l'école ont été à nouveau mises en service (autorisation par le commissaire de police).

Le photocopieur couleur donné par Mme Augusto peut rester dans l'enceinte de l'école puisque c'est un don fait à la coopérative scolaire et qu'il est donc assuré par l'assurance de celle-ci. Les toners pourront être achetés par la coopérative ou par le budget fonctionnement de l'école ou bien encore, être mis au budget mairie (1 jeu par an).

Les parents regrettent que les photos de classe soient faites si tardivement. Les enseignantes réaménageront le calendrier dans la mesure du possible.

L'Alpeh aimerait avoir, dès le premier conseil d'école, un calendrier prévisionnel des actions menées par l'école pour l'année scolaire.

Les parents remercient les enseignantes pour leur participation au salon du livre et à la journée des enfants

Fin de séance 19h30.

La directrice :



Mme Augusto

La secrétaire de séance :



Mme Dolz